

**DEPARTEMENT
BILDUNG, KULTUR UND SPORT**
Abteilung Volksschule

30 novembre 2023

Französisch

INFORMATIONS POUR LES PARENTS

«Encouragement à l'apprentissage de l'allemand avant l'école enfantine» (projets pilotes)

Un bon départ à l'école enfantine (Kindergarten) pour tous les enfants

Il est important que tous les enfants aient autant que possible un bon niveau d'allemand à leur entrée à l'école enfantine. La bonne connaissance de la langue allemande favorise en effet la réussite de l'apprentissage des enfants à l'école enfantine puis à l'école.

Le canton d'Argovie conduit de ce fait avec plusieurs communes des projets pilotes visant à promouvoir l'apprentissage de l'allemand avant l'école enfantine. Le but est que les enfants qui ont des connaissances insuffisantes en allemand participent à une offre d'encouragement linguistique correspondante au cours de l'année précédant leur entrée à l'école enfantine. Selon la commune, il peut s'agir concrètement d'un groupe de jeu (Spielgruppe), d'une crèche (Kita), voire d'une famille de jour germanophone.

Vous trouverez de plus amples informations sur les objectifs et les grandes lignes du projet «Encouragement à l'apprentissage de l'allemand avant l'école enfantine» («Deutschförderung vor dem Kindergarten») à l'adresse suivante: www.ag.ch/bks > über uns > Dossiers & Projekte > Deutschförderung vor dem Kindergarten.

Questionnaire d'évaluation des connaissances en allemand

Tous les parents d'enfants qui doivent entrer à l'école enfantine dans un délai d'environ 18 mois sont priés par la commune de remplir un questionnaire. Ce questionnaire est destiné à évaluer le niveau d'allemand de leurs enfants. Il a été élaboré par le département de psychologie du développement et de la personnalité de l'Université de Bâle, qui analysera ensuite l'ensemble des questionnaires.

Le questionnaire permet d'identifier les enfants qui ne parlent pas ou que très peu l'allemand. Les communes contactent alors les parents concernés pour les informer des possibilités dont ils disposent pour faire suivre à leurs enfants une offre d'encouragement à l'apprentissage de l'allemand pendant l'année qui précède le début de l'école enfantine. Cette participation est facultative mais très fortement recommandée. La contribution des parents à la fréquentation d'une telle offre est la plus modeste possible. Les communes fixent les détails et les communiquent en temps utile aux parents.

Demande à tous les parents

Il est très important pour la réussite du projet que **tous les parents** remplissent le questionnaire. Les communes pourront ainsi disposer d'une vue aussi complète que possible du nombre d'enfants susceptibles de profiter d'un encouragement à l'apprentissage de l'allemand, et précisément lesquels.

C'est pourquoi les parents **germanophones** sont également invités à remplir le formulaire. Seules cinq questions concernent les enfants germanophones.

Un processus rigoureux pour la gestion des données

Les informations fournies sur les questionnaires remplis sont traitées avec le plus grand soin et conformément aux dispositions cantonales en matière de protection des données.

Les données sont analysées sous forme anonymisée par l'Université de Bâle et utilisées à des fins scientifiques. Seules des évaluations anonymisées sont mises à la disposition du canton d'Argovie à des fins statistiques et d'évaluation du projet pilote.

Les communes – ou les services qu'elles mandatent – informent les parents s'il apparaît que leur enfant devrait bénéficier d'un encouragement à l'apprentissage de l'allemand. Elles peuvent utiliser les coordonnées des enfants ayant besoin d'un tel appui linguistique pour informer les structures comme les crèches (Kita) et les groupes de jeu (Spielgruppe) afin qu'elles sachent quels enfants ont besoin de mesures d'encouragement à l'apprentissage de l'allemand, ou pour déterminer lesquels y ont finalement été inscrits. Toutes les informations issues des questionnaires ne peuvent être utilisées que dans le cadre du projet pilote et pas à d'autres fins. Les questionnaires remplis sont détruits après la fin du projet pilote.

Renseignements en cas de questions et d'incertitudes

Chacune des communes proposant un «encouragement à l'apprentissage de l'allemand avant l'école enfantine» dans le cadre du projet pilote désigne une personne ou un point de contact auxquels les parents peuvent s'adresser lorsqu'ils ont des questions ou des points à clarifier. Les parents reçoivent les coordonnées de ces interlocuteurs et d'autres informations concernant le projet pilote dans un courrier qui leur est adressé par la commune.